

**GRANDIR DIGNEMENT  
Association Loi 1901**

**20 Rue de Houdemont  
54500 VANDOEUVRE LES NANCY**

**SOMMAIRE**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

- Rapport sur les comptes annuels
- Etats financiers
- Rapport relatif aux conventions réglementées

**ASSOCIATION GRANDIR DIGNEMENT**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**GRANDIR DIGNEMENT**  
**Association Loi 1901**

**20 Rue de Houdemont**  
**54500 VANDOEUVRE LES NANCY**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2015**

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

En exécution de ma mission, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- *le contrôle des comptes annuels de l'association GRANDIR DIGNEMENT tels qu'ils sont joints au présent rapport ;*
- *la justification de mes appréciations ;*
- *les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.*

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

L'association n'avait pas avant cet exercice l'obligation de nommer un commissaire aux comptes et, par conséquent, les comptes au 31 décembre 2014 n'ont pas été certifiés. Le contrôle du bilan d'ouverture n'a pu faire l'objet d'un examen exhaustif.

Sous cette réserve, je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, ayant porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

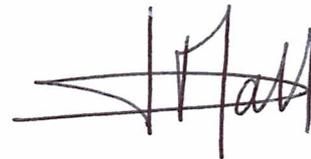
## **III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Laxou, le 30 décembre 2016

*Le commissaire aux comptes,  
Delphine MARCANDELLA*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', with a horizontal line drawn through it.

**ASSOCIATION GRANDIR DIGNEMENT**

**ETATS FINANCIERS RELATIFS**

**A L'EXERCICE 2015**

**BILAN SYNTHETIQUE - EURO**

**GRANDIR DIGNEMENT**

Edition du : 01/01/2015 au 31/12/2015

ACTIF	Brut	Exercice N Amortiss et provisions	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PASSIF	Exercice N Net	Exercice N-1 Net
<u>Actif immobilisé :</u>					<u>Capitaux propres</u>		
Immobilisations incorporelles					Report à nouveau	15 894	22 990
- Autres					Résultat de l'exercice (bénéfice)	856	327
Immobilisations corporelles	4 063	1 109	2 954	4 016	Provisions réglementées		
Immobilisations financières	47		47	47	TOTAL I	16 749	23 317
TOTAL I	4 110	1 109	3 001	4 063	Provisions pour risques et charges (II)		
<u>Actif circulant :</u>					Dettes		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Emprunts et dettes assimilées		
Marchandises					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Avances et acomptes versés sur commandes					Fournisseurs et comptes rattachés	695	1 353
					Autres	3 976	
<u>Créances :</u>					TOTAL III	4 672	1 353
Autres	5 885		5 885	4 480	Produits constatés d'avance (IV)		
Disponibilités (autres que caisse)	11 884		11 884	14 456	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	21 421	24 670
Caisse	651		651	1 670			
TOTAL II	18 420		18 420	20 607			
Charges constatées d'avance (III)							
TOTAL GENERAL (I+II+III)	22 530	1 109	21 421	24 670			

3

COMPTÉ DE RESULTAT SYNTHÉTIQUE - EURO

GRANDIR DIGNEMENT

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N		Exercice N-1		PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N		Exercice N-1	
	Net		Net			net		net	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>					<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Prestations d'activités	81 577,87		58 087,82		Production vendue (biens et services)	2 510,44		3 446,33	
Fournitures d'activités	6 827,96		3 589,44		Subventions d'exploitation	12 464,76		19 137,05	
charges externes	12 243,38		13 566,99		DVDH	5 444,25			
Autres charges externes	197,63		12,50		Ambassade de France	1 115,63		984,38	
Impôts, taxes et versements assimilés	48 503,65		39 154,36		Consulat de Monaco	7 797,31		6 294,55	
Rémunération du personnel					SCAC (liquidation 2015)	11 889,20			
Charges sociales	140,31				Union Européenne (UNICEF)	607,81			
Autres charges	1 352,84		3,72		Tana accueil	33 154,56		40 908,92	
Charges financières	1 729,49				Union Européenne (IEDDH)	22 979,21			
Dotations aux amortissements					DINIKA	5 903,00			
					1% FOR DEVELOPEMENT	3 000,00		3 000,00	
					Fonds Air France	3 000,00			
					Agence Micro projet	6 658,73		5 400,00	
					SEDIF	26 170,00			
					Autres produits divers	5 204,80		7,13	
					Dons et adhésions	6 746,22		2 861,68	
					Produits financiers				
					Transfert de charges				
TOTAL (I)	152 573,12		114 414,84		TOTAL (I)	154 645,91		114 660,13	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	2 246,37		3,13		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	1 029,30		84,38	
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	154 819,50		114 417,96		TOTAL DES PRODUITS (I+II)	155 675,21		114 744,51	
BENEFICE	855,71		326,55		TOTAL GENERAL	155 675,21		114 744,51	
TOTAL GENERAL	155 675,21		114 744,51						

*Handwritten mark*

## ANNEXE AUX COMPTES 2015

Antérieurement à 2015 les exercices à Madagascar étaient décalés du 01/08/xxxx au 31/07/xxxx, mais pour correspondre à l'exercice du Siège, les dates ont été changées. L'exercice précédent a été de 17 mois, du 01/08/2013 au 31/12/2014.

Les activités de l'association s'exerçant totalement à Madagascar, la comptabilité est tenue en monnaie locale, en Ariary.

Le taux moyen de conversion utilisé pour cet exercice est 3.200 Ariary pour 1 euro

La comptabilité a été tenue localement, mais selon le système comptable français, puis centralisée en France.

Localement, elle a été tenue par « fonds » auxquels s'est rajoutée la compta Siège France pour les besoins de la consolidation.

Ces « fonds » sont :

- Compta FP (Fonds propres)
- Compta UE (Fonds Union européenne)
- Compta DK (Fonds DINIKA)
- Et ... Compta France

Les comptabilités des 3 fonds plus la compta Siège ont été regroupées pour consolidation, par reprise des balances de chaque comptabilité, dans le fichier comptable :

« GD CONSOLIDATION GLOBALE 2015 »

## ANNEXE COMPTE DE RESULTAT

Les comptes 604 et 605 Prestations et Fournitures d'activités ont été regroupés pour exprimer globalement le volume des activités réalisées. Il s'agit des dépenses directement concernées par les activités, telles que les soins médicaux, les formations professionnelles, les fournitures de denrées alimentaires, et d'hygiène, les fournitures de matériels divers, etc ...

Le poste autres charges externes inclus les rémunérations des personnels non-salariés.

Le compte rémunération du personnel inclus les rémunérations des salariés locaux, mais aussi les rémunérations des personnels expatriés.

Le poste Transfert de charges comprends les sommes perçues dans le cadre des contrat aidés en France.

## ANNEXE BILAN

### ANNEXE DETAIL DES IMMOBILISATIONS

FONDS U.E	218400	31/10/13	CK N° 61668911 SODM ACHAT MAT DE BU	296,00	621,00
			ACHAT TABLE DE BUREAU	23,00	
			CONFECTION 4TABLES ET 8CHAISES	302,00	
	218300	08/10/13	CK N° 61668912 ACHAT ORDINATEUR D E		188,00
					808,00
FONDS DINIKA	218200	22/06/15	Achat de scooter	328,00	328,00
	218400	25/08/15	Achat de meubles bureau	366,00	366,00
		02/09/15	Achat de chaises et tables TPI		
	218300	22/05/15	Achat appareil photo	91,00	171,00
		05/06/15	Achat appareil photo	80,00	
		22/05/15	Achat photocopieur	737,00	1 842,00
		23/05/15	Achat vidéo projecteur	360,00	
		28/07/15	Achat de Laptop FUJITSU	291,00	
		28/07/15	Achat d'une Unité Centrale	212,00	
	28/07/15	Achat d'un écran	45,00		
28/07/15	Achat d'un onduleur	28,00			
					2 536,00
France	218300		Ordinateur 2013	399,00	
			Ordinateur 2015	320,00	
				719,00	719,00
					4063,00

by

**Le Poste autres créances comprends :**

Les soldes des comptes de suivi des avances et des dépenses confiées aux intervenants chargés des activités, LS, CRM, MCA. (compte 467xxx)

Le solde du compte Fonds Propres, c'est à dire des financements d'opérations sur fonds propres. (financement autres que bailleurs institutionnels) (compte 451xxx)

Un solde de subvention à recevoir. (compte 441xxx)

Les avances et acomptes aux personnels. (compte 425xxx)

**Le poste autres dettes comprends :**

Un solde de subvention non encore liquidée (non dépensée) du SCAC (compte 467910)

Le total des charges à payer, telle que CNAPS, OSTIE, IRSA, Loyer ... (compte 468600)

**ASSOCIATION GRANDIR DIGNEMENT**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**GRANDIR DIGNEMENT**  
**Association Loi 1901**

**20 Rue de Houdemont**  
**54500 VANDOEUVRE LES NANCY**

***RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES***

***Exercice clos le 31 décembre 2015***

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisée.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisée ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention survenue au cours de l'exercice à soumettre à l'autorisation de l'organe délibérant.

Fait à Laxou, le 30 décembre 2016

***Le commissaire aux comptes,  
Delphine MARCANDELLA***

